



Communiqué de presse n° 10/xx
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 21 septembre 2010

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Déclaration d'une mission du FMI au Togo

Une mission des services du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par M. Marshall Mills a séjourné à Lomé du 8 au 21 Septembre 2010 pour mener les discussions relatives à la cinquième revue du programme mis en œuvre par le Togo dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC). La mission a rencontré le Président Faure Gnassingbé, le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Adjil Otèth Ayassor, des Ministres sectoriels, et d'autres hautes autorités et responsables du pays. Elle a également eu des échanges fructueux avec des parlementaires et des représentants de la société civile, des syndicats, des bailleurs de fonds, du secteur privé et des médias.

Au terme de la mission, M. Mills a rendu publique la déclaration suivante :

«La croissance économique, bien qu'en hausse, demeure modeste dans un contexte de stabilité macroéconomique. L'inflation s'est située à 2.1% à fin juin 2010 et les indicateurs de l'activité économique laissent augurer une croissance économique réelle aux alentours de 3.4% en 2010, légèrement en hausse par rapport à 2009. La croissance reste ainsi modérée en partie à cause des faiblesses persistantes dans l'environnement économique international. Le déficit courant devrait rester élevé en 2010 du fait de la modeste hausse des exportations tandis que les investissements publics alimenteront les importations. La situation monétaire a évolué favorablement avec une saine croissance des dépôts, des crédits à l'économie et des avoirs extérieurs du système bancaire.

La politique budgétaire continue de contribuer à la croissance. Le déficit budgétaire global devrait être autour de 2,9 % du PIB en 2010, à peu près le même niveau qu'en 2009. L'orientation actuelle de la politique budgétaire favorisant des dépenses d'investissements plus élevées reste appropriée au vu de la conjoncture internationale et des besoins en investissements pour rattraper les nombreuses années de sous-investissement. Les autorités continuent de poursuivre les réformes nécessaires pour mobiliser les recettes budgétaires, respecter rigoureusement les plafonds des dépenses, et augmenter les dépenses d'investissements utilisant l'aide extérieure en complément de leurs efforts internes.

Cette politique se reflète davantage dans le projet de budget 2011 en cours de finalisation et pour lequel les services du FMI considèrent les grandes lignes comme appropriées.

Accompagné d'efforts considérables dans la mobilisation des recettes, le déficit global est prévu à 2,8 pourcent du PIB en 2011. La croissance devrait continuer à augmenter pour atteindre 3.7% en 2011. Pour maintenir la viabilité de la dette à moyen terme, les autorités devront s'assurer que leurs objectifs d'investissements publics sont compatibles avec un endettement maîtrisé qu'il faudra consigner dans une stratégie d'endettement à moyen terme.

La mise en œuvre du programme économique et financier du gouvernement appuyé par la FEC a été globalement satisfaisante. L'exécution du budget a été globalement conforme aux objectifs du programme et les réformes structurelles ont bien avancé malgré des retards dans certains domaines. Les autorités ont l'intention d'accélérer le processus d'apurement des arriérés en étudiant, en concertation avec le secteur privé, les raisons des retards observés dans la signature des conventions. Les autorités ont également l'intention de demander au parlement d'adopter la loi selon la procédure d'urgence sur les privatisations qui permettra au gouvernement d'avancer dans la privatisation des banques publiques. Les autorités restent convaincues que la réduction des risques pour les finances publiques découlant des activités bancaires passera notamment par leur privatisation. La mission a salué les plans destinés à mettre en place un mécanisme automatique de fixation des prix des produits pétroliers avec un lissage qui permettrait de minimiser les risques pour le budget de l'État qui doit davantage être orienté vers les dépenses de réduction de la pauvreté.

Avec le secteur bancaire, les réformes dans les secteurs des phosphates, de l'électricité et des télécommunications demeurent importantes pour la croissance, alors que celles liées à la gestion des finances publiques sont importantes pour une bonne gouvernance des affaires de l'État. La mission a exhorté les autorités à poursuivre et à accélérer la mise en œuvre de leur programme de réformes structurelles.

La mission a passé en revue les progrès réalisés sur les déclencheurs pour l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE avec les autorités. Cette revue a permis à titre préliminaire de conclure que le Togo est en bonne voie pour atteindre le point d'achèvement en décembre 2010. L'atteinte du point d'achèvement devrait être examinée par le Conseil d'administration du FMI au moment de la cinquième revue du programme FEC prévu pour décembre 2010, de même que par le Conseil d'administration de la Banque mondiale dans la même période. L'atteinte de ce point d'achèvement améliorera de façon significative la solvabilité du Togo, ce qui, combiné au renforcement des réformes structurelles, devrait permettre au taux de croissance d'augmenter en 2011 et dans les années à venir. Une croissance plus élevée permettra au Togo d'accélérer la réduction de la pauvreté et de relever le niveau de vie des populations.

La mission saisit cette occasion pour remercier les autorités de leur chaleureuse hospitalité et de la grande qualité des entretiens techniques.»